

Réunion avec Corentin BESSON concernant la cantine et le PEPS, le mardi 26 novembre 2024

I- La pause méridienne

1) Déroulé du repas

Pour l'élémentaire

10 classes à faire manger sur 3 services organisés par niveau (CP-CE1) (C2-CM1) (CMI-CM2)

- 1^{er} service : 12h
 - 2^{ème} service 12h40
 - 3^{ème} service 13h20 – seul service à pouvoir se resservir en nourriture
- ➔ Fin de la cantine à 13h50 tous les enfants ont fini de manger

Le roulement des 3 services change à chaque vacance scolaire.

40 min de temps de repas pour les enfants la recommandation officielle c'est 45 min.

3^{ème} service est plus dans les faits à 13h05 – seul service à pouvoir se resservir en nourriture.

Pour la maternelle :

2 services

- 1^{er} service 12h00
- 2^{ème} service 13h00

Les raisons de cette organisation sont liées :

- Aux locaux disponibles
- A la réglementation en vigueur
- Au rythme des enfants liés aux siestes pour la maternelle

Remarques :

- ➔ Quand on mange à 13h ou 13h20 et qu'on a pris son petit déj entre 6h30 et 7h pour la plupart des enfants cela fait un temps très long sans manger.
- ➔ Réflexion à mener sur un éventuel goûter le matin pendant la récréation, à rediscuter avec Marie-Claire.

2) Les activités organisées sur le temps de cantine :

Pour l'instant assez peu ou pas d'activité en pratique même si c'est un souhait à plus long terme

Pour l'élémentaire

Cour très réduite du fait des travaux et encore beaucoup de cailloux dans la cour

Suppression des ballons et équipement sportifs en vue de la sécurité des enfants

Manque de personnel encadrant pour organiser des activités

Manque de locaux car gymnase en travaux depuis la rentrée donc non disponible

- ➔ Essentiellement de la surveillance et de la mise en sécurité des enfants.

Pour la maternelle :

Quelques jeux sont organisés

Lire et faire lire

Et sieste

3) Le personnel encadrant

Le taux d'encadrant est en dessous du taux réglementaire car difficultés de recrutement

Le taux d'encadrant est en dessous du taux réglementaire pour le personnel formé au handicap

Rappel des taux d'encadrement

- 1 adulte pour 18 enfants en élémentaire
- 1 adulte pour 14 enfants en maternelle
- ➔ Dans ce taux comptent : les 4 ASSEP (dames de cantines) + animateurs volants

Solution pour être dans les taux :

- Recrutement d'animateurs volants
- mais contrats très précaires car volume horaire bas entre 9h et 17h par semaine et rémunération basse
- contrainte de la double plage horaire midi + soir pour les animateurs avec des heures non payées entre les deux qui les oblige à rester à l'école pour éviter de faire des allers retours
- ➔ en tout état de cause recrutement très compliqué

En élémentaire :

- Malika, directrice adjointe du périscolaire, mais pas contrat à temps plein (75%)
- Saloua, animatrice en contrat ➔ reste à l'école entre les 2 pages horaires pour organiser les activités sur son temps personnel
- Samia, animatrice en contrat ➔ reste à l'école entre les 2 pages horaires pour organiser les activités sur son temps personnel
- Nicolas, le midi et les mercredis
- Nacer, en vacation uniquement les midis

En maternelle :

3 animatrices :

- Sonam, en contrat
- Lola, en vacation
- Houda, en contrat
- ➔ Vacation plus intéressante car les animateurs sont payés au réel au nombre d'heures effectuées sauf pendant les vacances scolaires
- ➔ En contrat volume horaire lissé à l'année donc moins intéressant mais garanti d'un revenu fixe

En l'état actuel : il y a 8 animateurs au lieu de 11 animateurs du fait des problèmes de recrutement.

Sur les compétences requises pour l'animation

BAFA pas indispensable pour être animateur

Néanmoins, la réglementation prévoit :

- 50% d'encadrants titulaires du BAFA
- 30% d'encadrants stagiaires

- 20% d'encadrants sans formation dans le domaine

Et on est plutôt sur 50% non diplômé à Joliot Curie même si Saloua et Samia sont en train de passer leur BAFA.

Remarques :

- ➔ Aucune AESH n'est prévue sur le temps du midi ce qui rend d'autant plus compliqué l'accueil des enfants en situation de handicap sur ce temps-là.

Propositions :

- ➔ Relayer les annonces de recrutement sur les réseaux sociaux pour aider Corentin à recruter en sachant qu'il poste des annonces sur Indeed, ce qui n'est normalement pas autorisé car il est censé passer par le service recrutement de la ville de Lyon qui n'envoie aucun candidat
- ➔ En parler à notre entourage, que ce soit à des étudiants ou des retraités si on connaît quelqu'un que ça pourrait intéresser :
Difficulté à recruter ce type de profil à l'heure actuelle cependant, car les étudiants n'inscrivent pas Lyon 5 dans leurs choix de priorité, lorsqu'ils sont aux universités alentours, problème de mobilité et transports mal desservis.
Concernant les retraités, la difficulté est de les faire rester, car ces personnes voient le côté « plaisir » d'être auprès des enfants et ont du mal avec les règles, consignes à respecter et ce, pour toute la durée du contrat.

4) Nouveauté : Les délégués de cantines

Les délégués de cantines sont un nouveau projet mis en place cette année.

- 20 enfants au total
- 2 enfants par classe tirés au sort parmi les volontaires (volonté de laisser sa chance à tous les enfants et pas seulement aux plus populaires)
- Ils seront amenés à participer à des Commissions menus en lien avec la cuisine centrale qui prépare les repas
- Ils seront amenés notamment à :
Goûter des aliments et décider si on les met au menu ou pas
Voter pour le choix du menu identique proposé un jour par an à toutes les cantines de la ville de Lyon
Participer à la conception des menus

Remarques :

- ➔ Revoir la communication sur les délégués de cantines car ni les enfants ni les parents n'avaient compris en quoi cela consistait
- ➔ Les enfants ne sont plus autorisés à rentrer ou sortir de l'école sur la pause méridienne car sinon cela pose un problème d'organisation et supprime un encadrant qui fait sans cesse des allers-retours.
- ➔ Un enfant absent le matin doit venir à l'école à 14h et ne pourra pas manger à la cantine pour des questions d'organisation.

II- le PEPS

2 temps forts que ce soit en maternelle ou en élémentaire

La tranquibulle : coin des activités calmes, des jeux de sociétés calmes et des devoirs

Le temps des copains : activités mises en place progressivement surtout manuelles pour l'instant car pas de locaux disponibles pour des activités sportives du fait des travaux dans la cour et dans le gymnase.

Des activités sportives vont être proposées une fois le gymnase disponible.

Remarques :

- ➔ Les devoirs peuvent être faits dans la tranquibulle car espace dédié à cet effet
- ➔ Mais les encadrants ne font pas d'aide aux devoirs
- ➔ Réflexion à mener sur l'opportunité d'interroger les parents en début d'année sur le souhait que les enfants fassent ou non leurs devoirs pendant le peps, pour que les encadrants puissent rappeler le souhait des parents aux enfants

La liste des personnes autorisées à venir chercher les enfants

Agrandir l'espace disponible dans les fiches de liaison pour compléter la liste des personnes autorisées à venir chercher les enfants car espace trop restreint.

D'autant plus quand les parents sont séparés cela accroît grandement le nombre de personnes à déclarer.

Breaking news :

Corentin sera en congés paternité en mars et avril pour 2 mois

Donc 2 options pour le remplacement :

- Soit un DAL volant qui viendra faire l'intérim
- Soit Malika (directrice adjointe) qui assurera ses fonctions en son absence

Communication des parents concernant la cantine et le PEPS :

C'est Mme BRIAT Directrice qui gère les inscriptions à la cantine

C'est Corentin qui gère le PEPS *

- ➔ Il faut donc s'adresser au bon interlocuteur

Pour le PEPS s'adresser donc à Corentin de préférence par mail, car pas de réseau téléphonique dans son bureau et donc difficilement joignable par téléphone ou sms.

- Mail pour la communication courante
- SMS ou appel uniquement en cas d'urgences

Intervention sur la présentation du PEPS lors des réunions de rentrées organisées par classe

Nous avons suggéré à Corentin qu'il intervienne à partir de l'année prochaine lors des réunions de rentrée organisées par classe pour expliquer le fonctionnement du PEPS aux parents.

Il trouve que c'est une bonne idée, mais indique que les réunions de rentrée concernent le temps scolaire et non le PEPS et qu'il faut donc qu'on sollicite l'accord de la directrice pour qu'il puisse intervenir à ce moment-là.

Sentiment général sur l'organisation de la cantine et du PEPS

Malgré les difficultés de recrutement Corentin est plutôt content des équipes en place qu'il trouve très investies et les enfants plutôt agréables et respectueux tant à la cantine qu'au PEPS.

Il attend avec impatience la fin des travaux de la cour et du gymnase qui va permettre de reproposez des activités sportives tant sur le temps de cantine que sur le temps du PEPS.

Tout roule dans l'ensemble !

III- Visite de l'école :

Notre rendez-vous s'est clôturé par une visite de l'école

- Visite des cour maternelles et élémentaires (pas terminées pour l'instant)
- Visite de la cantine (plutôt calme à notre surprise)

Conclusion :

Nous avons proposé de revoir Corentin fin février avant son congé paternité pour faire un second point avec lui sur l'évolution du PEPS notamment.